



CONSEIL MUNICIPAL

DE

FOUILLOUSE

Compte Rendu de la séance en date du 25 Mai 2020

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE

L'an deux mille vingt, le lundi vingt-cinq mai à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis dans la Salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux l'articles L .2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux :

AYACHE Serge, BARNEAUD Marc, WAGNER Michel, CAPELLO Anne, WARIN Gérard, SERRES Hugues, REICHERT Daniel, BELET Jean-Patrice, BARO Sophie, ROBIN Cindy, GUISEPPI Claudine.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Serge AYACHE, Maire sortant, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : BARNEAUD Marc, WAGNER Michel, CAPELLO Anne, WARIN Gérard, SERRES Hugues, REICHERT Daniel, BELET Jean-Patrice, BARO Sophie, ROBIN Cindy, GUISEPPI Claudine dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Monsieur Michel WAGNER, le plus âgé des membres du Conseil, a pris la présidence.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Anne CAPELLO

Mme Cindy ROBIN et M. Daniel REICHERT ont été nommés assesseurs.

ELECTION DU MAIRE

Après l'appel de candidature, il est procédé au vote :

Premier tour de scrutin :

Le président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4et L.2122-5, L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis fermé dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11 dont (11 voix pour)
M. AYACHE Serge ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de trois adjoints.

Monsieur le Maire propose la création de trois postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, la création de trois postes d'adjoints au maire.

Votée à l'unanimité des membres. (Pour 11).

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. AYACHE Serge, élu Maire, procédé à l'élection du Premier Adjoint.

Après appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11 dont (11 voix pour)
M. BARNEAUD Marc ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du second Adjoint.

Après appel de candidature, a suivi le déroulement du vote.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Ont obtenus :

M. WAGNER Michel : Huit (8 voix pour)

M. REICHERT Daniel : Trois (3 voix pour)

M. WAGNER Michel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Il a été ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Adjoint.

Après appel de candidature, a suivi le déroulement du vote.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11 dont (11 voix pour)

Mme Anne CAPELLO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3^{ème} Adjointe et a été immédiatement installé.

Monsieur le Maire précise que les délégués communautaires sont le Maire et le 1er adjoint selon la législation, compte tenu du fait que la commune a moins de 1 000 habitants.

DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A M. LE MAIRE

M. Le Maire expose à l'assemblée que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, il est proposé de déléguer à Monsieur le Maire 16 compétences pour la durée de son mandat.

Monsieur le Maire procède à la lecture des termes et conditions sus-visés.

Votée à l'unanimité des membres. (Pour 11).

COMMISSIONS COMMUNALES

M. Le Maire explique que le Conseil Municipal a la possibilité de créer en son sein des commissions municipales destinées à améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations.

Ces commissions seront constituées pour la durée du mandat municipal.

Le Maire est président de droit de chaque commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (11 pour), Décide de créer les commissions suivantes :

1^{er} Commission Budget-Finances :

En charge de l'élaboration du budget primitif, supplémentaire, de l'exécution du budget, des comptes administratifs, des demandes de subventions et du suivi des paiements, des impôts,

Responsable de la commission : M. SERRES Hugues
Mme GUISEPPI Claudine – M. REICHERT Daniel

2 Commission Urbanisme – Aménagement :

En charge du PLU, Projet d'aménagement, Suivi des permis de construire, conformité des permis...

Responsable de la commission : Mme GUISEPPI Claudine
M. BARNEAUD Marc, M. WAGNER Michel

3 Commission Voirie, Travaux, Agriculture et Forêt :

En charge de l'Entretien, l'aménagement, la sécurité de la voirie communale, du déneigement, du débroussaillage, des espace verts communaux, de la signalétique routière et informelle, des Réseaux : eau potable, eaux usées et assainissement, éclairages publics, EDF, des démarches en direction des agriculteurs, foncier agricole et de la gestion de la forêt communale

Responsable de la commission : M WARIN Gérard
M. BARNEAUD Marc, M. Jean-Patrice BELET

4 Commission, Concertation, Administration Générale et Patrimoine Communal :

En charge de l'affichage communal, de l'animation de la concertation des habitants, de la gestion du personnel communal, de la gestion des bâtiments et mobiliers communaux, de la gestion du patrimoine de la commune

Responsable de la commission : M. REICHERT Daniel
Mme CAPELLO Anne, M. WAGNER Michel

5 – Commission Communication, Sociale, Scolaire, Vie Culturelle, Associative, Sportive et Tourisme

En charge du Bulletin communal (coordination de la rédaction, publication, diffusion papier et numérique), de l'enfance, la jeunesse, les aînés et intergénérationnel , de la prise en compte de l'handicap, de l'accueil des nouveaux arrivants, de la vie scolaire et des transports, du service à la population (ADMR...), des solidarités, des Animations culturelles et sportives, des relations avec les associations, du tourisme, relation avec l'OT intercommunal et du site internet (animation, mise à jour)

Responsable de la commission : Mme ROBIN Cindy
Mme CAPELLO Anne, M. WAGNER Michel, M. REICHERT Daniel, Mme BARO Sophie

Votée à l'unanimité des membres. (Pour 11).

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Il convient également de procéder à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil.

Après vote à l'unanimité, sont élus à la commission d'appel d'offre :

Président : M. AYACHE Serge

Membres titulaires :

WAGNER Michel - 11 Voix pour
BARNEAUD Marc - 11 Voix pour
REICHERT Daniel - 11 Voix pour

Membres suppléants :

CAPELLO Anne - 11 Voix pour
SERRES Hugues - 11 Voix pour
GUISEPPI Claudine - 11 Voix pour

Questions diverses :

M. le Maire annonce que le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 08 Juin à 18h30

Le Maire, Serge Ayache, La séance est levée à 20h00.

